



Conseil
communal

Commune d'Oron
Le Bourg 9
1610 Oron-la-Ville

Monsieur
Martin Eric
Rte de Palézieux 47A
1610 Oron-la-Ville

Oron-la-Ville, le 12 avril 2018

Préavis n° 07/2018

Crédit d'investissement de CHF 260'000.-, pour le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable à la Dausaz à Les Tavernes

Préavis n° 08/2018

Crédit d'investissement de CHF 160'000.-, pour le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable à Champ-Jordil à Les Tavernes

Monsieur le Conseiller,

Au cours de sa séance du 11 avril 2018, le Bureau du Conseil vous a désigné comme **PRESIDENT de la commission d'étude** des préavis municipaux cités en marge.

Le Président de cette commission est :

Martin Eric

Les membres de cette commission sont :

Cordey René-Pierre
Maillefer Pierre-André
Giller Julien
Taillens Philippe

Les suppléants sont :

Ryf Monique
Schneider-Beroud Patricia

Nous vous prions de bien vouloir convoquer les membres désignés pour étudier ces préavis municipaux et fournir vos rapports en 3 exemplaires (par préavis). **LES 3 EXEMPLAIRES DES RAPPORTS DÛMENT SIGNÉS PAR TOUS LES MEMBRES DE VOTRE COMMISSION**, (il appartient au Président de faire le nécessaire pour avoir toutes les signatures) doivent être déposés dans la boîte aux lettres (derrière le bâtiment) du **Conseil communal, Le Bourg 9 à Oron-la-Ville (et non au bureau communal de Palézieux)**. Et également envoyé par mail au **Président du Conseil, à la secrétaire du Conseil et au Greffe**. La séance du Conseil aura lieu le lundi 14 mai 2018, nous vous saurions gré de transmettre vos rapports pour le **vendredi 4 mai 2018 à midi** dernier délai.



**Disponibilité de la Municipalité : voir avec le délégué de la Municipalité.
Important : ne pas oublier de réserver une salle auprès de l'administration communale pour la séance avec le délégué de la Municipalité et d'utiliser le modèle type de rapport, disponible sur l'accès sécurisé du site internet.**

Dans l'intervalle, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller, nos salutations distinguées.



Annexe : - 2 préavis municipaux
Copie à : - La Municipalité
- Aux membres de cette
commission avec copie du préavis concerné

